

Masques: après le mensonge, le fiasco d'Etat

PAR YANN PHILIPPIN, MÉLANIE DELATTRE, ANTON ROUGET, MÉLANIE DELATTRE, CLÉMENT FAYOL ET MÉLANIE DELATTRE
ARTICLE PUBLIÉ LE DIMANCHE 12 AVRIL 2020



Des livraisons en retard, des occasions ratées, des interlocuteurs fiables méprisés et, *in fine*, des importations plus efficaces pour les entreprises que pour les soignants : une nouvelle enquête de Mediapart démontre les choix stratégiques catastrophiques du gouvernement dans l'approvisionnement du pays en masques.

Alors que le gouvernement vient d'ajuster son discours sur l'usage des masques face au Covid-19, une nouvelle enquête de Mediapart montre que la France n'arrive toujours pas, trois mois après le début de l'épidémie sur son territoire, à importer suffisamment de matériel pour faire face à ses besoins les plus élémentaires, à commencer par l'équipement des soignants au contact du virus.

A minima, près de 3 000 personnels soignants ont à ce jour été infectés par le Covid-19, selon **les estimations du site spécialisé Actusoins.com** portant sur quelques villes seulement.

Étayées par de nombreux témoignages et documents confidentiels, émanant de sources au cœur de l'État et d'entreprises privées, ces révélations montrent que :

- En termes de livraisons de masques, les annonces ne sont pour l'heure pas suivies d'effets, avec des objectifs seulement remplis à 50 %. Et au rythme où vont les choses, il faudrait en théorie deux ans à la France pour acheminer les 2 milliards de masques promis par le ministère de la santé.
- En mars, alors que l'épidémie faisait déjà des ravages, le gouvernement a raté l'importation de dizaines de millions de masques, y compris

les précieux FFP2 pour les soignants, avec des entreprises pourtant jugées fiables par l'État lui-même.

- La stratégie gouvernementale apparaît toujours aussi incohérente. Alors que les soignants continuent de manquer cruellement de protection, des dizaines de millions de masques arrivent aux entreprises... avec l'aide de la puissance publique.

Voici notre enquête.

• Des importations ratées

Les boîtes mails des conseillers du ministre de la santé Olivier Véran détiennent un trésor d'une valeur aujourd'hui inestimable : des millions de masques, dont des FFP2, ce matériel protection qui fait aujourd'hui tant défaut aux soignants, contaminés par milliers par le Covid-19.

Selon nos informations, plusieurs membres du cabinet du ministère ont en effet reçu de la part d'entreprises françaises, dans le courant du mois de mars, des propositions d'importations rapides et massives de matériel. Ils ont choisi de ne pas y donner suite. Et ils ont de quoi s'en mordre les doigts aujourd'hui.



Les masques qui manquent cruellement aux personnels soignants en France. © Nicolas Liponne/Hans Lucas

À ce jour, les masques FFP2, les seuls qui protègent leurs porteurs (les masques chirurgicaux empêchent seulement de contaminer les autres), sont une denrée extrêmement rare. Les stocks d'État sont exsangues et le marché international sous haute tension. L'État n'en avait plus que 5 millions en stock le 21 mars, alors même que leur distribution est, aujourd'hui encore, rationnée de façon drastique. De nombreux soignants (hospitaliers, médecins de ville, pompiers) n'en disposent pas. Ils sont pourtant en contact quotidien avec des patients infectés par le Covid-19 (***lire notre précédente enquête ici***).

L'entreprise de Lucas* aurait sans doute pu résoudre une partie du problème si son offre avait seulement été traitée en haut lieu. « À l'époque, j'étais capable de livrer 20 millions de FFP2 par mois, il n'y avait pas encore le rush d'aujourd'hui », explique cet importateur, qui a écrit à plusieurs conseillers d'Olivier Véran dans la première quinzaine du mois de mars.

Dans l'un des courriels consultés par Mediapart, Lucas donne toutes ses références et certifications. L'usine chinoise avec laquelle il travaille peut sortir 3 millions de masques par semaine, qu'il peut livrer en France huit jours plus tard. Lucas dit n'avoir reçu aucune réponse du ministère de la santé.

Dans notre **précédente enquête**, nous avons déjà révélé la situation ubuesque de plusieurs entrepreneurs, dont un expert français en sourcing industriel en Chine, Julien*. Il s'était fait éconduire par le cabinet d'Olivier Véran, le 17 mars, après avoir envoyé deux jours plus tôt une proposition détaillée pour fournir 6 à 10 millions de masques chirurgicaux par semaine (dont 1 million de FFP2).

Julien avait aussi pu échanger avec le professeur Jérôme Salomon, le directeur général de la santé, qui lui avait confirmé les besoins urgents de l'État : « Je vous garantis que nous cherchons tous azimuts [des masques – ndlr] », lui écrivait-il, le 13 mars.



Le ministre de la santé Olivier Véran lors d'une conférence de presse à Paris, le 28 mars. © Geoffroy van der Hasselt / AFP

Interrogé par Mediapart sur le refus opposé à Julien mais aussi à d'autres importateurs, le ministère de la santé avait alors remis en question leur « fiabilité ». « S'auto-désigner comme un interlocuteur sérieux n'a jamais constitué une preuve en soi que c'est bien

le cas », ajoutait même le cabinet d'Olivier Véran, visiblement sûr de son fait, dans la réponse adressée à Mediapart le 1^{er} avril (à relire *ici*).

Il s'agissait d'un nouveau mensonge. Si ce n'est pas le cas de Julien, plusieurs autres importateurs qui nous ont dit avoir été ignorés par l'État ont été officiellement référencés, depuis la fin du mois de mars, par le ministère de l'économie et des finances comme des importateurs fiables pour les entreprises françaises qui veulent acheter des masques, d'après des documents que nous avons consultés.

Mediapart a pu retracer, en plus de Lucas, les situations de trois autres entreprises françaises, également référencées dans les listings officiels de Bercy, mais dont les offres pour les établissements de santé ont été ignorées au mois de mars par le ministère de la santé. La plupart ont requis l'anonymat, vu la sensibilité du sujet.

C'est par exemple le cas de Fernand*. Dans la première quinzaine du mois de mars, cet importateur est très inquiet de la situation dans les hôpitaux. Il sollicite, par mail lui aussi, un conseiller du cabinet d'Olivier Véran dont il a obtenu les coordonnées.

Fernand travaille avec la Chine dans le domaine médical depuis plusieurs années. Il peut livrer des millions de masques chirurgicaux pour les soignants dans les trois semaines. Mais son mail ne reçoit pas la moindre réponse, ni même un accusé de réception. « J'étais surpris, j'ai fait plusieurs tentatives sans succès. » Peut-être le ministère a-t-il considéré qu'il n'était pas fiable. « Je fournis pourtant des grands groupes cotés en bourse », répond-il.

C'est avec la plus grande volonté du monde que Bernard Malaise, à la tête de la société d'import ID Services, et qui travaille avec des fournisseurs industriels chinois depuis plus de dix ans, a lui aussi proposé son aide au ministère. Nous sommes le 21 mars et les masques continuent à faire défaut à la France.

Olivier Véran évoque même publiquement la pénurie en conférence de presse. « Lors de son allocution du samedi 21 mars, le ministre de la santé indiquait que

les stocks de masques FFP2 en France n'étaient plus que de 5 millions », se souvient M. Malaise (lire ici les déclarations du ministre).

Or, la consommation pour les hôpitaux français est, malgré les nombreuses restrictions, passée à 40 millions de masques chirurgicaux et FFP2 par semaine. Bernard Malaise connaît bien le sujet. L'une de ses sœurs « travaille aux urgences à l'hôpital Cochin à Paris depuis plus de 30 ans » : « Ce qu'elle vit aujourd'hui avec ses pairs est inouï. Chaque jour, chaque nuit, j'y pense... »

Le chef d'entreprise cherche ce week-end-là à contacter le ministère de la santé pour proposer d'importer des masques, mais ses appels restent vains. Deux jours plus tard, la société ID Services ouvre elle-même un canal d'importation. « Nous sommes une PME semblable à des milliers d'autres en France : sans aucune assistance ni aide externe, nous sommes en train de réceptionner 5 millions de masques chirurgicaux et de FFP2 en moins de quatre semaines. »

« Comme d'autres salariés d'ID Services », Bernard Malaise est « 24 heures sur 24 au bureau ». Il ne se « repose que quelques heures ici ou là » sur un lit de camp. Dans « moins d'un mois, nous dépasserons les 10 millions de masques importés pour la France » : « C'est peu par rapport aux besoins de notre pays, c'est énorme pour l'usage que nous en faisons. »

ID Services approvisionne des PME et PMI qui ont besoin de protéger leurs salariés, mais donne aussi des milliers de masques à des professionnels de santé. « Force est de reconnaître qu'en matière d'importation de masques, tout particulièrement les masques FFP2, l'échec de l'administration et des grands groupes qui étaient proches ou non du pouvoir est patent », note Bernard Malaise.

* Les prénoms ont été modifiés à la demande des témoins.

Un dernier importateur, Franck*, lui aussi bien connecté à des producteurs chinois et référencé par Bercy, pouvait également fournir le ministère. Selon nos informations, un membre de la cellule interministérielle qui gère les commandes de l'État

a même engagé des discussions très avancées avec lui pour une commande de plus de 20 millions de FFP2, avec un échéancier de livraison sur les semaines suivantes. Mais, pour des raisons inexplicables, la commande a brutalement été stoppée, dans la dernière semaine de mars, juste avant sa signature. « Je ne veux pas jeter la pierre à l'État. Je me suis dit qu'ils avaient un plan pour livrer plus vite le personnel soignant, ce qui est l'essentiel », explique Franck.

• Les embrouilles de la mégacommande

Après deux mois de gestion chaotique, le gouvernement pense en effet avoir enfin trouvé la martingale : le 21 mars, le ministre de la santé Olivier Véran annonce que la France a commandé 250 millions de masques, dont une bonne partie à des fournisseurs chinois.

L'exécutif est tellement sûr de lui qu'il publie le même jour au *Journal officiel* un décret daté de la veille, qui libéralise l'importation de masques pour les entreprises et les collectivités. Les importateurs qui ont fait des offres à l'État sont redirigés vers la toute nouvelle « cellule masques » de Bercy, chargée de référencer les importateurs sérieux capables de fournir les entreprises (lire plus bas).

Bref, l'État signifie aux importateurs qu'il n'a plus besoin d'eux, car il a déjà commandé des masques à foison pour ses personnels soignants.



Le ministre de la santé Olivier Véran et le premier ministre Édouard Philippe annoncent lors d'une conférence de presse la commande d'État d'un milliard de masques. © Geoffroy van der Hasselt / AFP

À première vue, les annonces du ministre de la santé sont éblouissantes : le 28 mars, Olivier Véran claironne que la commande initiale de 250 millions « dépasse désormais le milliard ». Le 1^{er} avril, à l'Assemblée, il indique que la commande a bondi

à « plus d'un milliard et demi de masques », puis à « pas loin des deux milliards » trois jours plus tard, dans une interview à **Brut**.

Il y a, en réalité, derrière cette surenchère de milliards, une opacité totale et plusieurs embrouilles. Le ministre de la santé n'a jamais donné, au fil de ses annonces, de chiffres comparables : il s'agit tantôt des commandes en Chine, tantôt des commandes totales incluant la production des usines françaises (8 millions de masques par semaine).

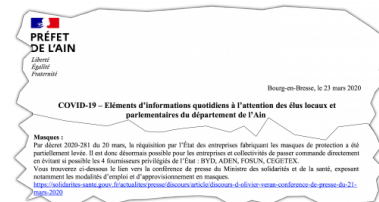
Lors de sa réponse du 1^{er} avril à notre précédente enquête, le cabinet d'Olivier Véran avait réussi à se contredire dans la même phrase en indiquant que le milliard du 28 mars correspondait uniquement aux achats chinois... et qu'il incluait la production française.

Il y a une seconde donnée cachée : le ministre n'a jamais annoncé le nombre de masques FFP2 commandés. Or, ce sont ces masques, les seuls qui protègent leurs porteurs, qui manquent le plus cruellement au personnel soignant. Selon une source anonyme à la Direction générale de la santé citée par **France Info**, il n'y en aurait que 74 millions dans le milliard annoncé le 28 mars.

Contacté au sujet du nombre réel de masques commandés en Chine et de la proportion de FFP2, le ministère de la santé n'a pas répondu à nos questions.

Une chose est sûre : pour atteindre de tels volumes, le gouvernement a fait le choix risqué de mettre une grande partie de ses œufs dans le même panier. L'exécutif a choisi de passer ses commandes chinoises à quatre gros fournisseurs : Segetex EIF, Aden Service, Fosun et BYD. Cette liste figure dans des instructions écrites diffusées par le gouvernement et les préfets à l'attention des entreprises et des collectivités locales,

pour leur demander d'éviter « si possible » de se fournir en masques auprès de ces « quatre fournisseurs privilégiés de l'État ».



© Document Mediapart

Segetex EIF est le seul groupe français de la liste : cette PME familiale possède une usine de masques près de Roanne (Loire) et une seconde, beaucoup plus grosse, en Chine. Pas de chance, elle est située à Wuhan, épice de l'épidémie de Covid-19. Résultat : alors que la plupart des fabricants chinois de masques ont été de nouveau autorisés à exporter fin février, l'usine de Segetex était toujours fermée lorsque l'État a passé commande en mars et n'a pu redémarrer sa production que le 2 avril. Vu l'urgence sanitaire, était-ce vraiment le meilleur choix pour fournir la France ? Segetex et le ministère de la santé n'ont pas répondu.

Aden Services, le second fournisseur de l'État, est une *success story* franco-chinoise. Fondé en 1995 par Joachim Poylo, fils d'un armateur du Havre émigré à Shanghai, ce groupe chinois est devenu un mastodonte de 25 000 salariés, spécialisé dans les services aux entreprises (nettoyage, sécurité, restauration, etc.). Mais cette activité semble très éloignée du matériel médical. Aden ne figure d'ailleurs pas dans la liste des fabricants de masques autorisés à exporter, publiée début avril par le gouvernement chinois. Le groupe de Joachim Poylo a-t-il joué un simple rôle de courtier en sélectionnant des fournisseurs pour le compte de la France ? Aden et le ministère de la santé n'ont pas répondu.

Très peu connu en France, BYD est un géant industriel chinois, spécialisé dans les batteries et les automobiles, en particulier les voitures électriques. Lorsque l'épidémie a éclaté en Chine en janvier, BYD a reconverti en un temps record l'un de ses sites dans la fabrication de masques. Selon un **communiqué** de l'entreprise, ce serait aujourd'hui la plus grosse usine du monde, avec 5 millions d'unités produites par jour.

Le dernier de la liste, Fosun, est le plus gros conglomérat privé chinois, présent dans la santé (hôpitaux, industrie pharmaceutique), la finance, le divertissement et le tourisme (il possède en France le Club Med). Fosun ne fabrique pas de masques. Mais à l'instar d'autres entreprises chinoises, Fosun s'est lancé à corps perdu dans la lutte contre le Covid, comme le détaille un **communiqué**.

Lorsque l'épidémie a touché la Chine en janvier et que le pays manquait de masques, le conglomérat en a acheté des millions à l'étranger, notamment en Europe. Maintenant que la situation s'est inversée, Fosun a lancé une opération de mécénat mondiale, symbolique de la volonté de la Chine de s'afficher en sauveur de la planète. Fosun a acheté à ce jour 2,6 millions de masques pour les offrir aux pays les plus touchés, dont les États-Unis, l'Italie, le Royaume-Uni et la **France**.

Interrogé au sujet du rôle du groupe dans la mégacommande passée par la France, Fosun a refusé de nous répondre, nous renvoyant vers le ministère de la santé, qui n'a pas non plus répondu. Le groupe chinois s'est borné à nous confirmer qu'il ne « *produit pas lui-même de masques* », mais qu'il « *essaie de mobiliser au mieux ses ressources globales pour aider les pays affectés par la pandémie* ».

L'exécutif entretient une opacité totale sur les contrats avec ces quatre fournisseurs. Aucune information n'a été communiquée sur les quantités commandées à chacun, les tarifs et les délais de production.

Même silence sur les conditions de sélection de ces entreprises. Le ministre des affaires étrangères Jean-Yves Le Drian s'est vanté mardi sur BFMTV d'avoir été « *le courtier d'Olivier Véran* » en Chine, notamment pour y « *identifier* » les fournisseurs. Mais l'exécutif refuse de dire si la commande a été négociée en tout ou partie avec l'État chinois, et si Pékin a donné des garanties sur le rythme des livraisons. Interrogé par Mediapart, Jean-Yves Le Drian n'a pas répondu.

Plusieurs importateurs interrogés par Mediapart jugent que la stratégie de l'État, qui a ignoré les « petits » fournisseurs déjà implantés sur le marché du matériel médical et presque tout misé sur quatre gros, est extrêmement risquée, voire absurde.

Ces professionnels estiment qu'il aurait fallu rafler toutes les capacités de production disponibles au plus vite, même les plus modestes.

« *Ce n'est pas quatre gros fournisseurs que l'État aurait dû prendre dans une telle situation d'urgence, mais vingt ! La demande est telle en Chine qu'il faut multiplier les canaux d'importation* », explique à Mediapart un importateur de matériel médical, référencé par la « *cellule masques* » de Bercy.

Difficile de leur donner tort : trois semaines après l'annonce de la première mégacommande, les milliards de masques chinois ne sont livrés qu'au compte-gouttes.

• Des « milliards » de masques introuvables

Lorsque Olivier Véran a annoncé le 28 mars, aux côtés du premier ministre Édouard Philippe, « *un pont aérien étroit et intensif entre la France et la Chine* » pour acheminer la mégacommande de l'État, les personnels soignants ont dû se sentir rassurés. Souvent utilisée en situation de conflit armé ou de catastrophe humanitaire, cette expression imagée suggère l'idée d'allers-retours incessants pour ramener au plus vite les masques tant attendus.

Deux semaines plus tard, la promesse du gouvernement a déjà du plomb dans l'aile.

Selon **Le Monde**, l'État a commencé à chercher un prestataire le week-end du 21-22 mars, juste après l'annonce de la première commande de 250 millions de masques. C'est le transporteur Geodis, filiale privée de la SNCF, qui a été choisi, là encore dans la plus totale opacité. L'État et l'entreprise n'ont communiqué aucun élément sur la nature du marché public et le processus de sélection, et ont refusé de répondre à nos questions.

Le 30 mars, deux jours après l'annonce du « *pont aérien* », un premier avion chargé de 8 millions de masques se pose à l'aéroport de Paris-Vatry, dans la

Marne, à 150 km à l'est de la capitale, devant l'objectif des caméras et des photographes. Une belle opération de communication.



Réception de la première livraison de la mégacommande d'État de masques, lundi 30 mars 2020, à l'aéroport de Vatry, dans la Marne. © François Nascimbene/AFP/Antonov

Dans la foulée, Geodis détaille dans la presse les modalités du « pont aérien » opéré pour l'État. L'entreprise dit avoir trouvé en un temps record, grâce à un contrat passé avec la compagnie aérienne russe Volga-Dnepr, des Antonov 124, les deuxièmes plus gros avions cargos au monde, capables d'emporter plus de 10 millions de masques d'un coup. Geodis annonce quatre rotations par semaine et seize vols au total d'ici la fin avril.

Mais le compte n'y est pas. Comme l'a reconnu Olivier Véran, deux Antonov seulement se sont posés à Vatry la semaine dernière (le 30 mars et 1^{er} avril), pour 21 millions de masques livrés. Selon nos informations, la situation est identique cette semaine, avec deux Antonov arrivés à Vatry mercredi et jeudi, ce qui correspond à environ 20 millions de masques.

« Entre le 30 mars et le 9 avril compris, nous avons reçu huit avions remplis essentiellement de masques », indique à Mediapart le responsable des cargos à Vatry, Yoann Maugran. Parmi eux, cinq ont été affrétés par Geodis, dont les quatre Antonov. Pour chaque Antonov, il estime « entre 8 et 10 millions le nombre de masques transportés ». Géodis travaillant à la fois pour l'État et le privé, on ignore à qui était destinée la cargaison du cinquième vol.

Air France et CMA-CGM ont indiqué participer au « pont aérien », mais cette terminologie englobe l'ensemble des livraisons de masques depuis la Chine, y compris celles destinées aux entreprises (*lire plus bas*). Ces deux entreprises ont refusé de nous dire si elles livraient une partie des commandes de l'État.

Yoann Maugran n'a pas voulu nous donner de détails, mais indique que son aéroport a servi à acheminer 49 millions de masques, dont « environ 70 ou 80 % qui sont des commandes publiques ». Soit moins de 40 millions de masques en deux semaines pour l'État livrés à Paris-Vatry, ce qui confirme notre estimation.

Samedi 11 avril, le lendemain de la publication de cet article, le Directeur général de la santé, Jérôme Salomon, a reconnu **lors de son point presse** quotidien que la France a reçu que seulement 35 millions de masques chinois « ont été réceptionnés sur le territoire national ». Le pont aérien « se passe bien », a-t-il ajouté.

Cette affirmation est fautive, puisque les vols du « pont aérien » opéré pour l'État par les Antonov de Geodis sont deux fois moins nombreux que prévu, pour des livraisons hebdomadaires de masques de seulement 17,5 millions, soit moins de la moitié des besoins actuels. Depuis le 21 mars, l'État consomme en effet 40 millions de masques par semaine, alors même que leur distribution est strictement rationnée, en particulier en matière de masques protecteurs FFP2.

À ce rythme, il faudrait plus de deux ans pour acheminer 2 milliards de masques. Le ministre des affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a pourtant déclaré le 7 avril sur BFMTV que « le pont aérien que [l'État a] mis en place se déroule et [que] les masques commandés arriveront [...] d'ici la fin du mois de juin ».

Reste à savoir si le problème vient de Geodis ou des quatre grands fournisseurs auxquels l'État a passé commande. Selon Olivier Véran, c'est la situation en Chine qui est en cause : « Parce que la Chine fait face à un risque de réémergence du virus sur son propre territoire, elle doit se préparer, a-t-il déclaré le 4 avril à Brut. Et donc c'est pas parce qu'on achète et qu'on commande des masques qu'ils vont forcément se retrouver livrés dans l'avion et ensuite qu'ils vont atterrir en France. C'est un enjeu du quotidien que d'être capables de faire en sorte que ces masques que

nous avons commandés soient bien produits et qu'ils nous arrivent. [...] C'est un travail diplomatique aussi qui est énorme. »

Le ministre reconnaît ainsi que malgré les gigantesques montants commandés, la France n'a obtenu aucune garantie de ses fournisseurs en matière de volumes livrés chaque semaine et dépend du bon vouloir du gouvernement chinois.

Olivier Véran se défend en indiquant que vu la concurrence acharnée sur les achats de masques, tous les pays font face au même problème et que « *la France fait partie des pays qui ont commandé le plus tôt* ».

Cette information est contredite par notre précédente enquête (à relire [ici](#)). Et l'exécutif, en refusant les offres que lui avaient faites plusieurs importateurs au mois de mars, a aggravé la pénurie. Ce choix est d'autant plus discutable que ces importateurs se sont mis au service des entreprises, à la demande de l'État et avec son soutien actif.

• **Les entreprises mieux traitées que les hôpitaux**

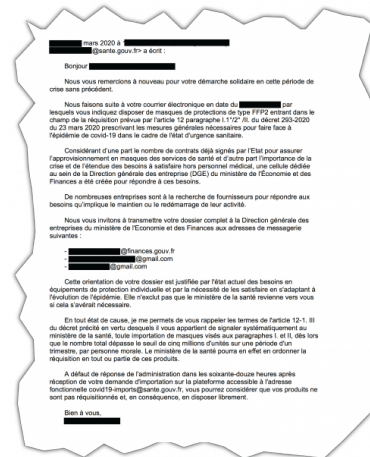
Tandis que les commandes d'État arrivent au compte-gouttes, c'est l'effervescence à Bercy. L'exécutif a fait, le 21 mars, un pari risqué. Alors même qu'il n'avait, à l'époque, aucune garantie sur ses volumes de livraison, le gouvernement a mis fin à la réquisition des masques et libéralisé presque totalement les importations. Seules les commandes de plus de 5 millions de masques sur un trimestre sont susceptibles d'être réquisitionnées, à condition que l'État le demande sous trois jours.

Dès la parution du décret, le ministère de l'économie et des finances a créé, au sein de sa Direction générale des entreprises (DGE), une « *cellule masques* » chargée d'aider les entreprises à importer. Elle est autonome de la cellule interministérielle chargée d'approvisionner l'État pour le personnel soignant.

Trois agents de la DGE sont mobilisés. Leur job ? Appeler les fournisseurs potentiels et vérifier leur sérieux avant de les référencer. Les hommes de Bercy n'ont aucun mal à en trouver, puisque le ministère de la santé leur a transmis les coordonnées des importateurs

qui se sont manifestés avant le 21 mars. Depuis cette date, ceux qui contactent l'État pour fournir les soignants sont redirigés vers Bercy.

Le ministère de la santé leur envoie un courriel type, que Mediapart a consulté. « *Considérant [...] le nombre de contrats déjà signés par l'État pour assurer l'approvisionnement en masques des services de santé et d'autre part [...] l'étendue des besoins à satisfaire hors personnel médical* », les importateurs sont priés de contacter la cellule de la DGE. « *De nombreuses entreprises sont à la recherche de fournisseurs pour répondre aux besoins qu'implique le maintien ou le redémarrage de leur activité* », précise le ministère de la santé (notre document ci-dessous).



Courriel du ministère de la santé adressé à un importateur de masques © Document Mediapart

Le message est clair : l'État a ce qu'il faut pour les hôpitaux, il faut désormais servir les entreprises pour limiter l'impact de l'épidémie sur l'économie française.

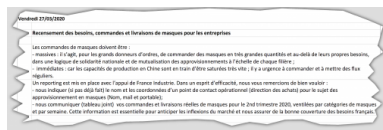
Résultat : en moins d'une semaine, la cellule de Bercy est parvenue à dresser une liste de fournisseurs de confiance, compilés dans un tableur. Ce document, que Mediapart a récupéré, listait 32 importateurs dans sa version du 30 mars.

Un second tableur concerne le « *pont aérien avec la Chine* » destiné aux entreprises privées. Il recense les contacts de commissionnaires de transport aérien et a été réalisé pour faciliter les livraisons dans un contexte de forte diminution du trafic aérien. On y

trouve les poids lourds français Bolloré Logistics, Ceva Logistics, filiale de CMA-CGM, mais aussi Geodis, qui assure des livraisons du gouvernement.

Ces documents ont été transmis par Bercy aux entreprises par l'intermédiaire des fédérations professionnelles, dont la Fédération du commerce et de la distribution (FCD), qui regroupe les chaînes de supermarchés.

Bercy y a ajouté un troisième avec ses instructions : il faut frapper vite et fort. Les commandes doivent être « massives », les « grands donneurs d'ordres » ayant pour mission de « commander des masques en très grandes quantités et au-delà de leurs propres besoins », pour les redistribuer au sein de leur filière. Comme les « capacités de production en Chine sont en train d'être saturées très vite, il y a urgence à commander et à mettre des flux réguliers », précise le ministère de l'économie (*notre document ci-dessous*).



Consignes données par le ministère de l'Économie aux entreprises qui veulent importer des masques. © Document Mediapart

Deux semaines après son lancement, la machine est aujourd'hui bien huilée. Selon un décompte effectué par Mediapart, les entreprises et les collectivités locales françaises, qui ont elles aussi passé de grosses commandes, ont déjà réussi à se faire livrer au moins 50 millions de masques, soit bien davantage que les 35 millions livrés à l'État, destinés au personnel soignant.

Sollicités, les services du premier ministre, du ministère de la santé et de Bercy n'ont pas souhaité commenter ces chiffres.

Il y a eu par exemple l'atterrissage très médiatisé, le 30 mars à Roissy, de l'avion d'Air France affrété par Bolloré Logistics, avec à son bord 2,5 millions de masques offerts par LVMH à l'État, et 3 millions supplémentaires achetés par des entreprises comme Casino. L'aéroport de Paris-Vatry, où arrivent les masques de l'État, a réceptionné environ 10 millions de masques commandés par le privé. Et, selon nos

informations, 13,5 millions de masques sont arrivés jeudi à l'aéroport de Roissy dans un avion de Qatar Airways Cargo.

Et plusieurs dizaines de millions d'exemplaires supplémentaires sont attendus dans les prochains jours. CMA-CGM a annoncé ce vendredi participer au « pont aérien » avec six vols par semaine, notamment affrétés auprès d'Air France, qui vont acheminer 20 millions de masques d'ici dimanche. Une partie de la cargaison serait destinée à l'État, selon **Challenges**.

Depuis le changement de discours des autorités sur la nécessité de porter un masque, toutes les entreprises en veulent, de la TPE au groupe du CAC 40, pour pouvoir reprendre leurs activités à la sortie du confinement. Plusieurs importateurs de la cellule de Bercy tirent leur épingle du jeu par leur réactivité. Ces entreprises, dont plusieurs petites PME, sont pour la plupart bien introduites en Chine, où elles travaillent avec des fournisseurs depuis des années. Certaines y ont même développé des filiales au fil du temps.

« *Le masque est un dispositif médical, on l'oublie trop souvent. Et acheter ou importer des dispositifs médicaux depuis la Chine, ça ne s'invente pas. Des grands groupes français se sont fait bananer et viennent vers nous maintenant* », explique Thibault Hyvernat, de la société Sterimed. « *La puissance financière n'est vraiment pas le meilleur argument pour travailler dans la confiance avec les usines chinoises* », appuie Bernard Malaise d'ID Services, en insistant sur la qualité des relations tissées au fil des ans avec ses fournisseurs chinois.

Les tensions sur le marché sont telles que les prix ont été multipliés par 15 depuis le début de l'année, de 2 à 30 cents de dollar pour un masque chirurgical sorti d'usine. « *Quand vous êtes en compétition avec des gens qui payent cash sans même prendre le soin de vérifier la marchandise, on est forcément perdants !* », expliquait Gian Luigi Albano, ancien responsable de la Consip, la plateforme d'achats publics nationale italienne, dans une enquête sur le « Far West » de l'équipement médical diffusée sur Radio France (à retrouver [ici](#)). « *Payer directement à la commande, les*

États acceptent de le faire pour leurs commandes, et, même ça, ça ne suffit plus ! », témoigne un importateur labellisé par Bercy.



La situation autour des masques est si tendue en Chine que des policiers armés surveillent le chargement des camions à la sortie des usines. © D.R.

Pour les importateurs interrogés, dont Olivier Colly, en capacité d'importer « 10 millions de masques ce mois », la « vraie problématique, c'est le transport ». « En temps normal, 80 % du fret se faisait dans les avions de ligne sous les passagers. Mais Shanghai, aujourd'hui, c'est un vrai champ de bataille. Un avion cargo complet, habituellement à 300 000 euros, vaut désormais 1 million d'euros, et les américains peuvent monter à 1,5 million ou 2 millions. »

En plus des vols avec UPS ou Geodis, le fondateur de Medicofi s'est tourné vers une alternative inédite : le train. « Je ne l'avais jamais envisagé avant mais cela s'avère plus fiable, avec un délai de 19 jours entre la Chine et la France via la Russie, la Pologne et l'Allemagne », explique-t-il.

Programmée dans dix jours, la prochaine livraison de 3 millions de masques de Thibault Hyvernât, qui a déjà « fait passer 2,5 millions de masques la semaine dernière », passera sur un appareil d'Air France qui « a enlevé des sièges dans un avion passager ».

Difficulté supplémentaire : le marché chinois s'est encore durci depuis le 1^{er} avril et l'instauration de nouvelles règles de contrôle à l'exportation. Après avoir largement subventionné la production de masques depuis janvier, le gouvernement chinois a restreint, pour mieux s'assurer de la qualité de la marchandise sortant du pays, à une liste de 500 noms le nombre d'entreprises autorisées à fournir le reste du monde.

« Cela a remis à plat tous nos circuits d'approvisionnement. On court de tous les côtés pour trouver des solutions », explique Max Braha-Lonchant, du fournisseur Luquet-Duranton. Preuve de l'impact de la décision : les deux seuls vols Geodis prévus les 5 et 6 avril par Air France-KLM ont été annulés à cause « du changement de la réglementation des règles sanitaires en Chine ».

« Les douanes chinoises sont de plus en plus tatillonnes. Avant, il fallait trois-quatre documents à la douane, maintenant il en faut sept ou huit, note l'importateur Pierre-Michel Rogozyk. Il faut se mettre à leur place. Pour la Chine, c'est un enjeu de réputation mondiale. C'est un produit sanitaire que tout le monde veut, 130 pays ont besoin de masques en même temps. Les Chinois veulent que ce soit parfait. C'est l'heure H pour eux. »



Le président de la République Emmanuel Macron, le premier ministre Édouard Philippe et le ministre de la santé Olivier Véran, le 24 mars, à l'Élysée. © Ludovic MARIN/POOL/AFP

Selon le porte-parole du ministère du commerce Gao Feng, en conférence de presse le 9 avril, pas moins de 130 pays et 14 organisations internationales ont signé des contrats de matériel médical avec des entreprises chinoises, ou sont en passe de le faire. Les statistiques des douanes chinoises indiquent que le pays a fourni 3,86 milliards de masques dans le monde entre le 1^{er} mars et le 4 avril. « En deux mois, de janvier à mars, mon fournisseur a monté 33 lignes de production ! », explique Oliver Colly, de Medicofi.

Ce vendredi 10 avril, les autorités **ont annoncé**, « avec effet immédiat », un nouveau durcissement des procédures de contrôle sur 11 produits médicaux à l'export, dont les masques, qui devront systématiquement être inspectés physiquement par les autorités avant le départ.

Un importateur, qui souhaite rester anonyme, craint que le délai de passage en douane ne s'allonge et ne dure désormais « entre 7 et 14 jours ». « Entre le moment où la commande est passée et le moment où ça va arriver en France, il va se passer un mois. Il risque d'y avoir de grosses ruptures d'approvisionnement pour la France », redoute-t-il.

- Une stratégie gouvernementale incohérente

Interviewé le 4 avril par Brut, le ministre de la santé Olivier Véran déclarait que l'ouverture des importations de masques aux entreprises et aux collectivités locales n'est « pas un grand succès, hélas ».

Notre enquête montre exactement le contraire.

Le succès des importations non étatiques devient un problème politique majeur pour le gouvernement, qui voit des dizaines de millions de masques lui passer sous le nez, alors que sa mégacommande n'arrive que trop lentement.

Résultat : l'État a réquisitionné pour la première fois, le 2 et le 5 avril dernier, sur le tarmac de l'aéroport de Bâle-Mulhouse, plusieurs millions de masques commandés par plusieurs collectivités, dont la région Bourgogne-Franche-Comté et le conseil départemental des Bouches-du-Rhône. Ce qui a provoqué la fureur des élus locaux, ces masques étant destinés aux personnels des Ehpad ou aux personnels d'aide à domicile.

L'affaire illustre au passage la faiblesse de l'État. Sa région étant l'une des plus touchées par la pandémie, l'ARS Grand Est avait pris l'initiative de passer elle-même commande de 6 millions de masques, « en complément des stocks stratégiques nationaux, pour approvisionner les établissements sociaux et médico-sociaux, ainsi que les professionnels de santé libéraux », a-t-elle indiqué à Mediapart.

Mais la cargaison des deux avions qui ont atterri à Bâle-Mulhouse, chargés de masques destinés à la fois à l'ARS et à plusieurs collectivités, a été moins importante que prévu. La préfecture a donc fait saisir l'intégralité des masques, afin que l'ARS soit servie en premier.

Le gouvernement aurait fini par reconnaître « une méthode inopportune » et aurait promis aux collectivités de ne plus se servir « sans prévenir », lors d'une vidéoconférence avec les présidents des trois grandes associations d'élus locaux – mairies, départements et régions, selon *Le Monde*.

Dans le même temps, aucune réquisition de masques destinés aux entreprises privées n'a été dévoilée à ce jour. Le gouvernement a refusé de nous dire s'il avait déjà saisi des commandes privées.

Cette incohérence apparente s'explique en partie par le seuil minimum de réquisition de 5 millions de pièces que le gouvernement a lui-même fixé et que plusieurs collectivités ont dépassé. Mais comme la majorité des commandes des entreprises sont en dessous du seuil, l'État s'est privé du moyen de les saisir.

C'est d'autant plus dommage que Bercy connaît très bien l'état des stocks privés : selon nos informations, la DGE demande à toutes les entreprises de lui rapporter chaque semaine, via un tableur informatique, le nombre de masques commandés et livrés.

L'État ne devrait-il pas abaisser le seuil pour récupérer les commandes des entreprises, au lieu de déshabiller les Ehpad ? Le ministère de la santé et Bercy n'ont pas souhaité répondre.

Un importateur confie qu'il a « peur d'être réquisitionné » à l'avenir : « Ce n'est pas un problème en soi s'il y a un besoin urgent. Mais à aucun moment, le gouvernement ne nous a dit quand on serait ensuite payés et à quel tarif. Comment on fait si on a déjà payé la marchandise et un client à livrer ? » Interrogé, Bercy n'a pas répondu sur ce point non plus.

Certains importateurs référencés par Bercy nous ont indiqué avoir renoncé à commander des FFP2 pour des raisons éthiques, limitant le stock privé qui pourrait éventuellement être réquisitionné à l'avenir par l'État pour les hôpitaux. « Je n'en importe pas, pour moi ils doivent être réservés au personnel soignant, qui n'en a pas assez », explique Christine Tarbis, de l'entreprise À pas de géant.

« Je pense qu'on pourrait ouvrir un centre d'approvisionnement unique pour tout le pays, avec une gestion par les plus gros logisticiens », suggère un autre professionnel référencé par le ministère de l'économie. Son plan : « On bourre cet entrepôt, qui approvisionne tout le monde ensuite, de la boulangerie de quartier qui doit reprendre son activité au plus grand des hôpitaux, en définissant des priorités. »

L'importateur a suggéré l'idée à plusieurs conseillers ministériels par courriel mais ne veut pas les accabler : « Ils n'ont sans doute pas le temps d'organiser cela, ils font de leur mieux et doivent agir vite. »

Au début de sa mise en place, la secrétaire d'État à l'économie Agnès Pannier-Runacher avait précisé que la « cellule entreprises » se fournissait auprès de fabricants chinois « de plus petite taille », les « volumes les plus importants » étant « fléchés » en priorité vers la cellule qui fournit l'État.

Mais, là encore, cette approche est démentie par les faits. « On a des très grosses boîtes du CAC 40 qui sont sur des commandes de 7 millions de masques, et qui répartissent sur deux fournisseurs pour assurer. Un groupement de pharmaciens est venu nous voir pour 120 millions de chirurgicaux. On est en train de voir comment on pourrait faire », explique Pierre-Michel Rogozyk.

Et même les hôpitaux, pourtant censés être fournis par l'État, cherchent à acheter en direct *via* les fournisseurs sélectionnés par Bercy. « J'ai eu des demandes de la part d'hôpitaux, raconte l'importateur Mathieu Madec, gérant de la société angevine GMAD. Mais je n'ai pas pu les honorer, faute de solution sur les modalités de financement. Ces établissements ne sont pas en mesure d'avancer l'argent pour des millions de masques. »

L'entrepreneur s'est allié à un commissionnaire pour fournir aux établissements de santé une solution 100 % privée, hors du pont aérien : « J'ai la capacité à trouver les masques, il a des avions privés pouvant effectuer des rotations avec 6 millions de masques à bord par semaine. Et nous avons un groupement de dix hôpitaux intéressés. Nous allons peut-être y arriver. »

Boîte noire

Cet article a été mis à jour suite à l'annonce samedi 11 avril au soir, au lendemain de la publication de notre enquête, du Directeur général de la santé Jérôme Salomon, qui a indiqué que la France avait réussi à importer seulement 35 millions de masques chinois en deux semaines.

Nous avons envoyé des questions écrites jeudi à 14 heures au ministre de la santé Olivier Véran, à la secrétaire d'État à l'économie Agnès Pannier-Runacher, au ministre des affaires étrangères Jean-Yves Le Drian et au premier ministre Édouard Philippe, en leur donnant un délai de 24 heures pour répondre. Au regard des circonstances exceptionnelles, nous avons pris soin de limiter au maximum nos questions (10 séries de questions au maximum pour le ministère de la santé).

Matignon et le Quai d'Orsay n'ont pas répondu.

Jeudi à 16 h 50, le conseiller presse d'Agnès Pannier-Runacher nous a écrit qu'il ne serait possible de nous répondre que « dans le courant du week-end ». Nous avons accepté de retarder notre bouclage jusqu'à vendredi 18 heures, mais pas au-delà, en soulignant que nos questions étaient simples, peu nombreuses, ne nécessitaient pas de travail de recherche particulier et que Bercy et la secrétaire d'État connaissaient parfaitement le sujet des masques, sur lequel ils ont déjà communiqué. Après d'autres échanges, le conseiller presse d'Agnès Pannier-Runacher nous a répondu vendredi à 17 h 47 que le ministère de la santé centralisait « les réponses du gouvernement » et allait nous « répondre ».

Le service de presse du ministre de la santé Olivier Véran a accusé réception de nos questions, jeudi à 15 h 20, tout en indiquant que notre délai « n'est pas envisageable vu la charge de travail de [ses] équipes ». Nous avons alors décidé, en soulignant l'importance de ce sujet d'intérêt public majeur, d'accorder un délai exceptionnel pour que le ministère puisse nous répondre. Nous avons ainsi décidé de décaler le bouclage de notre enquête au vendredi à 18 heures. Jeudi soir, à 19 h 45, le ministère nous a indiqué qu'il

« essayer[ait] de [nous] répondre dans les meilleurs délais ». Vendredi à 21 h 45, nous n'avions toujours rien reçu.

Étant donné cette situation, que nous regrettons, nous avons choisi de publier nos questions aux ministères et à Matignon dans l'onglet Prolonger. Nous intégrerons les réponses de l'exécutif à cet article si elles nous parviennent.

Nous avons contacté jeudi par courriel les quatre gros fournisseurs de masques « privilégiés » par l'État pour sa mégacommande : Segetex EIF, Aden Services, BYD et Fosun. Seul Fosun nous a répondu, pour nous signifier son refus de répondre : « Pour plus d'informations sur les questions d'approvisionnement, merci de contacter le ministère français de la santé. Comme vous l'avez souligné, Fosun ne produit pas lui-même de masques. Cependant, Fosun est une entreprise mondiale ancrée en Chine, très impliquée dans les initiatives de responsabilité sociale et environnementale. Nous essayons de mobiliser autant que possible nos ressources mondiales pour soutenir les pays touchés par la pandémie. »

Geodis, chargé d'organiser le « pont aérien » pour rapatrier les masques commandés par l'État en Chine, a refusé de nous répondre : « Comme c'est le cas pour l'ensemble de nos clients, nous ne sommes pas en mesure de partager de plus amples informations sur le contenu des contrats qui nous lient. »

Contactée mercredi par courriel à deux reprises, la compagnie russe Volga-Dnepr, choisie par Geodis pour acheminer dans ses Antonov les masques commandés par l'État, n'a pas répondu.

Yoann Maugran, responsable de l'activité cargo à l'aéroport de Paris-Vatry, où atterrissent les Antonov affrétés par Geodis, nous a répondu jeudi par téléphone.

L'ARS Grand Est nous a répondu vendredi par courriel.

Nous avons pu nous entretenir avec neuf entrepreneurs qui ont fait des offres d'importation de masques à l'État au mois de mars, et dont six figurent aujourd'hui

dans la liste des fournisseurs de confiance établie par la « cellule masques » de Bercy afin d'aider les entreprises à s'approvisionner. La plupart de ces importateurs ont souhaité rester anonymes. Ils nous ont fourni de nombreux documents attestant de leurs échanges avec l'État et de leurs relations avec des fournisseurs de masques chinois (courriels, photos, certificats de conformité, etc.).

Afin de dresser un état des lieux des commandes privées de masques, Mediapart a contacté l'ensemble des importateurs listés dans le fichier de la Direction générale des entreprises, soit 32 sociétés. Dix-huit d'entre elles ont accepté de nous répondre, certaines en demandant l'anonymat et/ou à relire leurs citations avant publication.

Nous avons demandé à chacun le nombre (approximatif) de masques FFP2 commandés, et le nombre de masques déjà reçus et livrés à ce jour. Nous les avons interrogés sur la nature des commandes : privées ou publiques, sur les modalités de rapatriement des marchandises, ainsi que sur les difficultés qu'ils pouvaient rencontrer pour servir leurs clients.

Certaines entreprises privées, telles que BNP Paribas, ont été jointes afin de connaître leurs modalités d'approvisionnement en masques mais n'ont pas souhaité s'exprimer.

Nous avons contacté par SMS, puis par téléphone, les commissionnaires de transport sélectionnés par la « cellule masques » de Bercy pour aider les entreprises à transporter les masques qu'elles commandent en Chine. Ils ont pour la plupart refusé de s'exprimer, nous ont renvoyé vers les services de communication ou n'ont pas répondu.

Le transporteur ACS France, qui a effectué au moins une livraison de masques à l'aéroport de Paris-Vatry, a refusé de s'exprimer sur les destinataires des cargaisons : « Ce sont les consignes que nous avons reçues, ne pas communiquer sur Vatry. »

Bolloré Logistics n'a pas répondu. L'attachée de presse du groupe nous a indiqué ne pas avoir pu recueillir les éléments que nous avons demandés.

Ceva Logistics, filiale de CMA-CGM, nous a demandé de préciser nos questions par courriel, ce que nous avons fait. Nous n'avons reçu aucune réponse.

Air France-KLM Cargo nous a répondu *via* son service de presse, avec lequel nous avons échangé à plusieurs reprises par téléphone et SMS mardi, mercredi et jeudi.

Le service de presse de Qatar Airways, qui ne fait pas partie des transporteurs aériens recommandés par Bercy mais a effectué des livraisons de masques en France, a été contacté par courriel mercredi. Nous avons reçu une réponse automatique indiquant que la compagnie avait du mal à traiter le grand nombre de demandes reçues, mais qu'« un membre de l'équipe [de communication] lira [n]otre courriel et [n]ous contactera [...] s'il nous est possible de [n]ous aider ». Nous n'avons pas reçu de réponses à nos questions.

Prolonger

Nous avons envoyé les questions suivantes au ministre de la santé Olivier Véran jeudi 9 avril, à 14 heures :

1) Le 21 mars, vous avez annoncé que l'État a passé des commandes pour 250 millions de masques, précisant dans une interview à Brut le 4 avril que cette commande a été passée « *plusieurs semaines* » auparavant.

- À quelle date ces commandes ont-elles été signées et auprès de quels fournisseurs ?

- Sur ce volume de masques, quel était le volume commandé par l'État (hors entreprises privées et collectivités locales) en Chine ?

- Sur ce volume de masques, quel était le volume commandé par l'État (hors entreprises privées et collectivités locales) aux usines situées sur le territoire français ?

- Sur ce volume de masques, quel était le volume de masques FFP2 ?

2) Le 28 mars, vous avez annoncé que l'État a passé des commandes pour plus d'un milliard de masques.

- Auprès de quels fournisseurs ces masques ont-ils été commandés ?

- Sur ce volume de masques, quel était le volume commandé par l'État (hors entreprises privées et collectivités locales) en Chine ?

- Sur ce volume de masques, quel était le volume commandé par l'État (hors entreprises privées et collectivités locales) aux usines situées sur le territoire français ?

- Sur ce volume de masques, quel était le volume de masques FFP2 ?

3) Vous avez déclaré le 1^{er} avril à l'Assemblée que l'État a commandé « *plus d'un milliard et demi de masques en France et à l'étranger* », puis le 4 avril à Brut que l'État a « *commandé en Chine [...] pas loin des deux milliards de masques* ».

- Auprès de quels fournisseurs ces masques ont-ils été commandés ?

- À ce jour, quel est le volume total de masques commandés par l'État (hors entreprises privées et collectivités locales) ?

- Sur ce volume, combien de masques ont été commandés par l'État en Chine et combien aux usines situées sur le territoire français ?

- Sur ce volume total, quel est le volume de masques FFP2 ?

4) Selon plusieurs documents, l'État a demandé aux entreprises privées, après le décret du 20 mars libéralisant les importations, de ne pas passer commande auprès des quatre principaux fournisseurs de masques auxquels l'État a passé commande : le français Segetex-EIF et les chinois Fosun, BYD et Aden Services.

- Quand et pourquoi ces quatre entreprises sont devenues les principaux fournisseurs des commandes de masques passées par l'État français ?

- Lorsque l'État a passé ces commandes, l'usine Segetex-EIF de Wuhan était fermée, et elle n'a rouvert que début avril. Le choix de ce fournisseur était-il pertinent au vu de l'urgence sanitaire ?

- Aden Services est un groupe chinois de services aux entreprises (nettoyage, restauration, etc.) qui ne possède pas d'usine de masques, et qui par ailleurs

n'apparaît pas sur la liste des entreprises autorisées à exporter des masques publiée tout début avril par le gouvernement chinois. Pourquoi avez-vous choisi ce fournisseur ?

- Quel volume avez-vous acheté à chacun des quatre fournisseurs ci-dessus ?

- Avez-vous obtenu de ces fournisseurs des garanties en termes de volume de production et de livraison hebdomadaire à l'État français ? Si oui, quel volume de livraison hebdomadaire garanti avez-vous obtenu ?

- L'État français a-t-il négocié avec l'État chinois tout ou partie de ces commandes et de leurs modalités ? Si oui, quelles garanties l'État français a-t-il obtenues de l'État chinois ?

5) Pouvez-vous nous fournir le détail des commandes passées depuis le 1^{er} mars 2020 avec ces sociétés Segetex-EIF, Fosun, BYD et Aden Services pour les fournitures de masques chirurgicaux et FFP2 ?

6) Selon nos informations, le ministère de la santé n'a pas donné suite, tout au long du mois de mars, à plusieurs propositions d'importateurs de livrer des millions de masques, dont des FFP2. La cellule interministérielle d'achat des masques a aussi renoncé, fin mars, à l'achat de plus de 20 millions de FFP2, commande de SPF dont les termes (prix, dates de livraison, etc.) avaient pourtant été accordés et qui était à la signature. Après vérification, ces importateurs apparaissent fiables puisqu'ils sont actuellement recensés par la cellule masques de Bercy et fournissent des entreprises françaises cotées.

Par ailleurs, plusieurs importateurs qui ont contacté la cellule interministérielle depuis le 20 mars ont été orientés vers la cellule masques de Bercy, donc vers la fourniture de masques aux entreprises, alors qu'ils auraient pu assurer des livraisons complémentaires entre le 20 mars et aujourd'hui

Dans un contexte de pénurie nationale, pouvez-vous nous expliquer les raisons qui ont poussé l'État à ne pas contractualiser avec ces entreprises, voire à annuler des commandes en préparation ? S'agit-il de problèmes dans l'exécution de procédures de marchés publics, de dysfonctionnements internes, etc. ?

7) Le choix de prioriser l'importation par quatre fournisseurs (Segetex-EIF, Fosun, BYD et Aden Services) est-il définitif ou peut-il être réévalué ? En effet, plusieurs importateurs spécialisés dans l'importation de dispositifs médicaux depuis la Chine estiment que, dans le contexte actuel et pour maximiser ses chances, l'État devrait multiplier les canaux d'importation afin qu'un maximum de masques soient livrés en France au plus vite et que l'État puisse dès que possible en distribuer davantage aux soignants, qui en manquent encore aujourd'hui.

8) À quelle date l'État a-t-il lancé la procédure pour choisir l'opérateur du « pont aérien » afin d'acheminer les commandes d'État de masques ? Quand Geodis a-t-il été choisi et dans quel cadre (nouveau marché ou extension d'un marché déjà attribué) ?

Geodis a publiquement annoncé avoir mobilisé, pour livrer les commandes de masques de l'État français aux producteurs chinois, des Antonov affrétés auprès de la compagnie Volga-Dnepr. Geodis a précisé fin mars que ces Antonov assureraient quatre vols par semaine en avril, et 16 au total en avril.

Or, comme l'a confirmé Olivier Véran, seulement deux Antonov ont atterri en France lors de la semaine du 30 mars, acheminant 21 millions de masques. Et selon nos informations, deux Antonov seulement ont atterri à Vatry cette semaine (les 8 et 9 avril), ce qui correspond à une vingtaine de millions de masques supplémentaires.

- Est-ce exact et souhaitez-vous commenter ?

- Combien de masques commandés par l'État ont-ils été livrés depuis la Chine cette semaine ? Combien le seront au mois d'avril et les mois suivants ?

- Pourquoi le rythme annoncé de quatre vols par semaine n'est-il pas tenu ? Est-ce une défaillance de Geodis, ou parce que les fournisseurs chinois choisis par la France ne livrent pas suffisamment ?

- Jean-Yves Le Drian a déclaré que les masques commandés par la France seraient tous livrés d'ici fin juin. Vu le rythme actuel des livraisons (20 à 25 millions par semaine, soit jusqu'à 300 millions d'ici fin juin), cet objectif vous semble-t-il compromis ?

9) Jean-Yves Le Drian a déclaré qu'il était le « courtier » d'Olivier Véran en matière de masques. Olivier Véran a déclaré le 4 avril à Brut : « *C'est pas parce qu'on achète et qu'on commande des masques qu'ils vont forcément se retrouver livrés dans l'avion et ensuite qu'ils vont atterrir en France. C'est un enjeu du quotidien que d'être capables de faire en sorte que ces masques que nous avons commandés soient bien produits et qu'ils nous arrivent en France. [...] C'est un travail diplomatique aussi qui est énorme.* »

- Au vu de ces déclarations, confirmez-vous que la France n'a aujourd'hui aucun volume de livraison hebdomadaire garanti de la part de ses fournisseurs chinois, et que le volume hebdomadaire livré dépend du bon vouloir du gouvernement chinois ?

10) Dans la foulée du décret du 20 mars libéralisant les importations, la DGE de Bercy a créé une cellule masques pour aider les entreprises à se fournir, qui a établi une liste de fournisseurs fiables et de compagnies aériennes capables d'acheminer des masques depuis la Chine. Selon nos informations, cette cellule de la DGE demande aux entreprises de déclarer chaque semaine les volumes commandés et livrés, et dispose donc de statistiques fiables. Selon nos informations, le travail de la cellule DGE est un succès, puisque les entreprises et collectivités locales françaises ont réussi à se faire livrer plus de 50 millions de masques (arrivés sur le territoire français) depuis le 20 mars.

- Est-ce exact et souhaitez-vous commenter ?

- Combien de masques ont été commandés en Chine par les entreprises et collectivités depuis le 20 mars, et combien ont été livrés sur le territoire français ?

- Pouvez-vous nous dire combien de masques chirurgicaux et FFP2 importés par des entités non étatiques (entreprises et collectivités) ont été réquisitionnés par l'État depuis le 20 mars ?

- Étant donné la pénurie de masques que continue à subir le personnel soignant et le faible niveau de livraisons hebdomadaires des commandes passées par l'État en Chine, les dizaines de millions de masques

livrés aux entreprises et aux collectivités depuis le 20 mars n'auraient-elles pas dû bénéficier au personnel soignant ?

- Ne faudrait-il pas amender le décret du 20 mars afin que l'État puisse réquisitionner les commandes non étatiques inférieures à 5 millions de masques par trimestre ?

Nous avons envoyé les questions suivantes à la secrétaire d'État à l'économie Agnès Pannier-Runacher jeudi 9 avril, à 14 heures :

1) Juste après le décret du 20 mars libéralisant l'importation de masques, la DGE a créé une « cellule masques » destinée à aider les entreprises à importer des masques. Cette cellule a établi une liste de fournisseurs fiables et une liste de transporteurs aériens fiables, qui ont été communiquées, sous forme de tableurs Excel, aux différentes fédérations professionnelles d'entreprises françaises, lesquelles ont transmis ces listes à leurs entreprises adhérentes.

- Est-ce exact et souhaitez-vous commenter ?

2) Selon nos informations, la DGE demande à toutes les entreprises qui commandent des masques de déclarer chaque semaine, *via* un document au format tableur Excel intitulé « *Reporting Masque par société* », les volumes de masques commandés et les volumes effectivement livrés.

- Est-ce exact et souhaitez-vous commenter ?

- À ce jour, combien de masques ont été commandés par les entreprises françaises depuis le 20 mars, et combien ont été effectivement livrés en France ?

3) Dans le document « *Reporting Masque par société* », la DGE donne aux entreprises les instructions suivantes :

« *Les commandes de masques doivent être :*

- *massives* : il s'agit, pour les grands donneurs d'ordres, de commander des masques en très grandes quantités et au-delà de leurs propres besoins, dans une logique de solidarité nationale et de mutualisation des approvisionnements à l'échelle de chaque filière ;

- *immédiates* : car les capacités de production en Chine sont en train d'être saturées très vite ; il y a urgence à commander et à mettre des flux réguliers. »

- Est-ce exact et souhaitez-vous commenter ?

4) Selon nos informations, l'action combinée du travail de la « cellule masques » de la DGE et des entreprises françaises est un succès, puisque selon nos informations, plus de 50 millions de masques ont été importés (effectivement livrés à ce jour en France) par les entreprises et collectivités locales depuis le décret du 20 mars. Or, de son côté, l'État n'a réussi à se faire livrer qu'environ 40 millions de masques commandés en Chine depuis le 30 mars.

- Est-ce exact et souhaitez-vous commenter ?

5) Dans un contexte de pénurie de masques que continue à subir le personnel soignant, pouvez-vous nous dire combien de masques chirurgicaux et FFP2 importés par des entités non étatiques ont été réquisitionnés depuis le 20 mars ?

6) Étant donné la pénurie de masques que continue à subir le personnel soignant et le faible niveau de livraisons hebdomadaires des commandes passées par l'État en Chine, les dizaines de millions de masques livrés aux entreprises et aux collectivités depuis le 20 mars n'auraient-elles pas dû bénéficier au personnel soignant ? Par conséquent, ne faudrait-il pas amender le décret du 20 mars afin que l'État puisse réquisitionner les commandes non étatiques inférieures à 5 millions de masques par trimestre ?

7) Des importateurs de la cellule de Bercy nous ont expliqué que les conditions de réquisitions (le prix et le délai de paiement de la commande, notamment) n'étaient pas clairement explicitées, ce qui expose leurs entreprises. Quelle est votre réponse ?

8) Des importateurs de la cellule de Bercy nous ont expliqué qu'ils avaient le choix de ne pas commander de FFP2 parce qu'ils estiment qu'ils doivent être prioritaires pour le personnel soignant. Cela ne limite-t-il pas les capacités de réquisition de l'État ?

9) La cellule de Bercy envisage-t-elle de mettre en contact ces importateurs, ayant des relations établies avec des fabricants chinois pouvant fournir du FFP2, avec la cellule qui s'occupe des commandes de l'État ?

Nous avons envoyé les questions suivantes au ministre des affaires étrangères Jean-Yves Le Drian jeudi 9 avril à 14h:

1) Le ministre de la santé Olivier Véran a annoncé à partir du 21 mars que l'État a passé des commandes de masques à des producteurs chinois pour un volume qui a atteint aujourd'hui 2 milliards de masques. Selon plusieurs documents, l'État a demandé aux entreprises privées de ne pas passer commande auprès des quatre principaux fournisseurs de masques de l'État : le français Segetex-EIF et les chinois Fosun, BYD et Aden Services.

- Quel est le volume exact à ce jour des commandes passées par l'État français à Chine, et combien cette commande comprend-elle de masques FFP2 ?

- Quand et pourquoi ces quatre entreprises sont-elles devenues les principaux fournisseurs des commandes de masques passées par l'État français ?

- Quel volume l'État a-t-il commandé à chacun d'entre eux ?

2) M. Le Drian, vous avez déclaré le 7 avril sur BFMTV que vous étiez le « courtier » d'Olivier Véran en Chine en matière de masques, et que le ministère des affaires étrangères a été mobilisé pour conclure les commandes de masques effectuées par l'État en Chine (« le rôle de la diplomatie française, c'est d'être le porte-parole, l'acteur sur le terrain des commandes qu'organise le ministère de la santé »).

- Quel rôle exact a joué le ministère des affaires étrangères dans les commandes de masques chinoises ?

- Avez-vous sélectionné les quatre fournisseurs Segetex-EIF, Fosun, BYD et Aden Services, et pourquoi ont-ils été choisis ? Avez-vous obtenu des garanties de livraisons hebdomadaires pour la France de la part de ces fournisseurs ?

- Lorsque l'État a passé ces commandes, l'usine Segetex-EIF de Wuhan était fermée, et elle n'a rouvert que début avril. Le choix de ce fournisseur était-il pertinent au vu de l'urgence sanitaire ?

- Aden Services est un groupe chinois de services aux entreprises (nettoyage, restauration, etc.) qui ne possède pas d'usine de masques, et qui par ailleurs n'apparaît pas sur la liste des entreprises autorisées à exporter des masques publiée tout début avril par le gouvernement chinois. Pourquoi avez-vous choisi ce fournisseur ?

- Vous-même et/ou vos services ont-ils négocié tout ou partie des modalités de cette commande (fournisseurs choisis, volumes) avec l'État chinois ? Si oui, quelles garanties l'État français a-t-il obtenues de l'État chinois, en particulier en matière de volumes de livraisons ?

3) Le choix de prioriser l'importation par quatre fournisseurs (Segetex-EIF, Fosun, BYD et Aden Services) est-il définitif ou peut-il être réévalué ? En effet, plusieurs importateurs spécialisés dans l'importation de dispositifs médicaux depuis la Chine estiment que, pour maximiser ses chances, l'État devrait multiplier les canaux d'importation afin qu'un maximum de masques soit livrés en France au plus vite, afin que l'État puisse dès que possible en distribuer davantage aux soignants, qui en manquent cruellement encore aujourd'hui.

4) Geodis a été choisi par l'État comme l'opérateur du « pont aérien » afin d'acheminer les commandes de l'État aux fournisseurs chinois de masques. Geodis a affrété pour effectuer cette mission des Antonov auprès de la compagnie Volga-Dniepr. Geodis a publiquement annoncé fin mars que ces appareils effectueraient quatre vols par semaine en avril, et 16 au total en avril.

De votre côté, M. Le Drian, vous avez annoncé sur BFMTV le 7 avril que les masques commandés par la France en Chine seraient livrés d'ici fin juin.

Or, comme l'a confirmé Olivier Véran, seulement deux Antonov ont atterri en France lors de la semaine du 30 mars, acheminant 21 millions de masques. Et selon nos informations, deux Antonov seulement ont atterri à Vatry cette semaine (les 8 et 9 avril), ce qui correspond à une vingtaine de millions de masques supplémentaires.

- Est-ce exact et souhaitez-vous commenter ?

- Combien de masques commandés par l'État ont-ils été livrés depuis la Chine cette semaine ? Combien le seront au mois d'avril et les mois suivants ?

- Pourquoi le rythme prévu de quatre vols par semaine n'est-il pas tenu ? Est-ce une défaillance de Geodis, ou est-ce parce que les fournisseurs chinois ne livrent pas suffisamment ?

- Vu le rythme actuel des livraisons (20 à 25 millions par semaine, soit jusqu'à 300 millions d'ici fin juin), l'objectif d'une livraison de tous les masques d'ici la fin juin, que vous avez annoncé le 7 avril, vous semble-t-il compromis ?

5) Olivier Véran a déclaré le 4 avril à Brut : *« C'est pas parce qu'on achète et qu'on commande des masques qu'ils vont forcément se retrouver livrés dans l'avion et ensuite qu'ils vont atterrir en France. C'est un enjeu du quotidien que d'être capables de faire en sorte que ces masques que nous avons commandés soient bien produits et qu'ils nous arrivent en France. [...] C'est un travail diplomatique aussi qui est énorme. »*

- Au vu de ces déclarations de M. Véran, confirmez-vous que la France n'a aujourd'hui aucun volume de livraison hebdomadaire garanti de la part de ses fournisseurs chinois, et que le volume hebdomadaire livré dépend du bon vouloir du gouvernement chinois ?

- Pourquoi vous-même, et plus largement l'État français, ne parvenez-vous pas à obtenir de l'État chinois que les masques commandés par la France soient livrés plus rapidement ?

Nous avons envoyé les questions suivantes au premier ministre Édouard Philippe jeudi 9 avril, à 14 heures :

1) Le ministre de la santé Olivier Véran a annoncé à partir du 21 mars que l'État a passé des commandes de masques à des producteurs chinois pour un volume qui a atteint aujourd'hui 2 milliards de masques. Selon plusieurs documents, l'État a demandé aux entreprises privées de ne pas passer commande auprès des quatre principaux fournisseurs de masques de l'État : le français Segetex-EIF et les chinois Fosun, BYD et Aden Services.

Pouvez-vous nous fournir le détail des commandes passées depuis le 1^{er} mars 2020 avec ces sociétés Segetex-EIF, Fosun, BYD et Aden Services pour les fournitures de masques chirurgicaux et FFP2 ?

2) Quel est le volume exact à ce jour des commandes passées par l'État français en Chine, et combien cette commande comprend-elle de masques FFP2 ?

- Quand et pourquoi ces quatre entreprises sont devenues les principaux fournisseurs des commandes de masques passées par l'État français ?

- Quel volume l'État a-t-il commandé à chacun d'entre eux ?

3) Le ministre des affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a déclaré le 7 avril sur BFMTV qu'il était le « courtier » d'Olivier Véran en Chine en matière de masques, et que le ministère des affaires étrangères a été mobilisé pour conclure les commandes de masques effectuées par l'État en Chine (« *le rôle de la diplomatie française c'est d'être le porte-parole, l'acteur sur le terrain des commandes qu'organise le ministère de la santé* »).

- Quel rôle exact a joué le ministère des affaires étrangères dans les commandes de masques chinoises ?

- Jean-Yves Le Drian et le Quai d'Orsay ont-ils négocié tout ou partie des modalités de cette commande (fournisseurs choisis, volumes) avec l'État chinois ? Si oui, quelles garanties l'État français a-t-il obtenues de l'État chinois, en particulier en matière de volumes de livraisons ?

4) Le choix de prioriser l'importation par quatre fournisseurs (Segetex-EIF, Fosun, BYD et Aden Services) est-il définitif ou peut-il être réévalué ? En effet, plusieurs importateurs spécialisés dans l'importation de dispositifs médicaux depuis la Chine estiment que, dans un contexte de forte tension du marché international, l'État devrait multiplier les canaux d'importation pour maximiser ses chances de livraisons, afin qu'un maximum de masques soit livrés

en France au plus vite, afin que l'État puisse dès que possible en distribuer davantage aux soignants, qui en manquent cruellement encore aujourd'hui.

5) Geodis a été choisi par l'État comme l'opérateur du « pont aérien » afin d'acheminer les commandes de l'État aux fournisseurs chinois de masques. Geodis a affrété pour effectuer cette mission des Antonov auprès de la compagnie Volga-Dnepr. Geodis a publiquement annoncé fin mars que ces appareils effectueraient quatre vols par semaine en avril, et 16 au total en avril. De son côté, Jean-Yves Le Drian, a annoncé sur BFMTV le 7 avril que les masques commandés par la France en Chine seraient livrés d'ici fin juin.

Le gouvernement peut-il confirmer cet engagement d'une livraison d'ici fin juin ?

6) Selon nos informations, les Antonov affrétés par Geodis n'ont effectué que deux vols par semaine vers la France depuis le 30 mars, soit environ 20 millions de masques acheminés par semaine pour l'État français depuis la Chine. À ce jour, le rythme prévu de quatre vols par semaine n'est donc pas tenu. Pourquoi ? Est-ce une défaillance de Geodis, ou est-ce parce que les fournisseurs chinois ne livrent pas suffisamment ?

7) Olivier Véran a déclaré le 4 avril à Brut : « *C'est pas parce qu'on achète et qu'on commande des masques qu'ils vont forcément se retrouver livrés dans l'avion et ensuite qu'ils vont atterrir en France. C'est un enjeu du quotidien que d'être capables de faire en sorte que ces masques que nous avons commandés soient bien produits et qu'ils nous arrivent en France. [...] C'est un travail diplomatique aussi qui est énorme.* »

- Au vu de ces déclarations de M. Véran, confirmez-vous que la France n'a aujourd'hui aucun volume de livraison hebdomadaire garanti de la part de ses fournisseurs chinois, et que le volume hebdomadaire livré dépend du bon vouloir du gouvernement chinois ?

- Pourquoi l'État français ne parvient-il pas à obtenir de l'État chinois que les masques commandés par la France soient livrés plus rapidement ?

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.